

Rio Tinto-QMM

Rapport du Groupe consultatif international indépendant (the Independent International Advisory Panel IIAP)

(Visite du 11 au 19 Novembre 2019)

Introduction

1. Le Groupe consultatif international indépendant (IIAP), composé de Claude Andreas, ancien ministre de l'Agriculture et actuel directeur général de la Société Soavoanio (le plus grand producteur de noix de coco du pays), Jean-Chrysostome Rakotoary, ancien directeur général de la L'Office national de l'environnement (ONE) et Robert Calderisi, ancien directeur de la Banque mondiale, ont passé une journée et demie à Antananarivo (du 11 au 12 novembre) et six jours et demi à Fort Dauphin (du 12 au 18 novembre).

Le Groupe consultatif a pour rôle d'aider QMM à évaluer et améliorer l'impact de ses activités sur la l'économie régionale, l'environnement, et les communautés locales.

Le Groupe consultatif a rencontré des représentants : (i) des institutions et des gouvernements nationaux, régionaux et locaux, (ii) des projets/programmes intervenant dans la région d'Anosy, (iii) du secteur privé, (iv) des acteurs de la société civile, (v) des partenaires financiers et (v) du personnel de RTQMM. Nous remercions Harinesy Rajeriharindranto et son équipe du département des relations sociales et communautaires de QMM d'avoir organisé un programme efficace et informatif.

DEVELOPPEMENTS RECENTS :

Économie

2. Malgré une croissance de 5,1% en 2018 et un léger ralentissement prévu en 2019 (4,7% de croissance), Madagascar reste l'un des pays les

plus pauvres d'Afrique subsaharienne. Environ 75% de la population vit dans la pauvreté absolue (leur pouvoir d'achat local est inférieur à 1,90 USD), contre environ 40% dans le reste du continent. En raison de ralentissement des commerces internationaux (les États-Unis et la Chine représentant un quart des marchés du pays), les exportations dans leur ensemble ont diminué cette année; mais les ventes de minéraux (hors nickel) ont bondi de près de 60%. Dans le contexte de plus d'une décennie de crises politiques, le pays conserve pour la première fois les gains de la croissance récente. Cependant, le taux de pression fiscale reste faible, les recettes globales représentant environ 12% du PIB, contre 16% ailleurs dans la région. A cause des remises et des exonérations, et de la simple évasion fiscale ou fraude, le taux effectif de la taxe à la valeur ajoutée de Madagascar est de 5,6% au lieu des 20% officiels. Les revenus miniers sont également faibles par rapport aux autres pays de la sous-région.

Secteur minier

3. À la veille de la visite du Groupe consultatif, le gouvernement a annoncé la suspension du permis d'exploitation d'une nouvelle mine d'ilménite à Toliara, propriété de la société australienne Base Resources, avant que la construction de l'installation de 560 millions de dollars ne puisse commencer. Le communiqué du Cabinet a évoqué les préoccupations exprimées par les communautés locales et l'incertitude du gouvernement quant aux avantages à long terme du projet. La suspension, qui pourrait durer indéfiniment, doit permettre de jeter un nouveau regard sur les termes et conditions de l'investissement. Trois jours plus tard, lors d'un séminaire consacré à l'importance de consulter les communautés locales au stade de la planification de nouveaux projets, Christian Ihariantsoa de Transparency International-Madagascar a décrit la suspension soudaine comme un événement « majeur » susceptible d'affecter l'attrait du pays pour les capitaux miniers internationaux. Le 20 novembre, le gouvernement a annoncé qu'il effectuerait un audit financier et opérationnel de QMM dans le cadre du projet de recapitalisation de la société, ce qui ajouterait 16 millions de dollars à la dette existante de l'État liée à la mine, pour un total de 93 millions de dollars. Bien que **la convention d'établissement – loi définissant le régime du projet RTQMM** n'arrive à expiration qu'en 2023, le ministre des Mines a suggéré de le **réexaminer** une fois la vérification terminée.

4. Ces décisions inattendues ont ébranlé le secteur minier et ajouté au malaise déjà causé par le gel des nouvelles licences d'exploitation depuis [2011] et les modifications, longtemps reportées, du Code minier. Les pressions populistes pour augmenter la « contribution sociale » du secteur minier sont également en hausse, et plus les « chiffres » cités dans les journaux concernant les projets miniers potentiels sont importants, plus ils deviennent « politiques ». En conséquence, plusieurs personnes ont exprimé leur inquiétude quant à la probabilité que le gouvernement rattrape excessivement le temps perdu en introduisant de nouvelles règles de manière précipitée sans consultation publique appropriée. Les entreprises minières n'étaient même pas au courant des grandes lignes des réformes à l'étude, sans parler des détails, alors que les communiqués du gouvernement sur le sujet leur semblaient incohérentes et même contradictoires. Des décisions importantes ont également été prises sans consultation ni explication. **Par exemple, la chambre des mines et l'Association professionnelle des pétroliers amont de Madagascar (APPAM) ont été récemment remplacés au sein du conseil d'administration de l'Office national pour l'environnement.** D'un sentiment général de suspense (attentisme), a déclaré selon une source digne de foi, l'atmosphère était passée d'une incertitude à une inquiétude profondes.

5. Pour leur part, des sources gouvernementales ont décrit la gestion antérieure du secteur minier comme trop « politique » et inefficace et ont déclaré que le nouveau gouvernement voulait « faire bouger les choses ». À leur avis, le Code minier, vieux de quinze ans, n'est pas suffisamment stratégique pour attirer des « investisseurs sérieux » de pays comme l'Afrique du Sud, l'Australie et le Canada. La contribution actuelle du secteur au PIB 13% - devrait être portée à au moins 20%, compte tenu des ressources du pays. Le défi consiste à attirer des capitaux internationaux tout en restant justes envers le grand public.

6. Une évolution connexe est une détérioration apparente du processus de budgétisation participative mis en place en 2014 et qui a permis aux communautés locales d'influencer la manière dont leurs parts des taxes et redevances minières devaient être utilisées, sur la base d'une évaluation des besoins par la base. Fort Dauphin a toujours été un chef de file à cet égard, mais ailleurs de nombreuses municipalités, sinon la plupart,

utilisent des redevances pour financer leurs fonctionnements plutôt que leurs investissements. Le lien entre la participation de la communauté et la confiance du public dans la contribution du secteur minier est presque trop évident pour être souligné.

7. QMM. Malgré le fléchissement des prix internationaux de l'ilménite, QMM prévoit de presque doubler la production totale (de 446 000 à 720 000 tonnes) au cours des deux prochaines années. Sa trésorerie est également solide. En ce qui concerne la gestion du personnel, le nombre d'expatriés est désormais réduit à 6 sur un effectif total d'environ 480 personnes. Des enquêtes récentes ont montré que le moral du personnel est le plus élevé de l'ensemble du groupe Rio Tinto. **La convention d'établissement** de la société, d'une durée de 25 ans, expirera en 2023 et les discussions sur un nouvel accord débuteront en 2020.

8. Suivi des rapports précédents. Le comité a été ravi d'apprendre, de personnes extérieures à l'entreprise, que QMM avait pleinement profité du dixième anniversaire du début de la production en novembre 2018 pour intensifier ses efforts de communication aux niveaux national et régional. Cela peut expliquer, en partie, pourquoi il n'y a pas eu de barrage routier cette année. La manifestation "Portes ouvertes" sur le site de la mine a été largement suivie et a réuni des chercheurs universitaires et des botanistes, qui ont exprimé leur étonnement devant le succès de la plantation d'eucalyptus et d'acacias dans ce qu'ils considéraient comme les conditions peu encourageantes des zones de réhabilitation. L'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) a organisé un grand atelier à Fort Dauphin en avril 2019 et n'a reçu aucune plainte majeure à propos de QMM. Au lieu de cela, comparé aux événements précédents de ce type, il existait un degré remarquable de compréhension des opérations QMM, peut-être en partie grâce à une sensibilisation systématique des maires locaux et à une brochure «fort sympathique» détaillant l'utilisation des redevances et des taxes dans la communauté locale.

9. QMM a également adopté une position plus proactive, mobilisant les compétences en communication du siège, mettant en place une équipe interne sur la thématique de développement régional chargée d'identifier

les opportunités et les synergies possibles entre les initiatives nouvelles et existantes, transformant ainsi les employés de niveau intermédiaire et d'appui en employés. "Ambassadeurs" de la société et en demandant aux collaborateurs effectuant des visites quotidiennes dans les communautés locales de "cartographier" les enjeux émergents et récurrents.

10. Bien que 35 à 40% du trafic portuaire provienne maintenant d'autres utilisateurs que QMM, le développement de la zone industrielle et commerciale d'Ehoala n'a pratiquement pas progressé. Une des raisons est que les règlements mettant en œuvre la législation du gouvernement sur les zones franches (**Zones économiques spéciales – ZES**) n'ont pas encore **été promulgués**. Une autre, plus importante, est que, jusqu'à récemment, le développement des routes était resté bloqué (voir le paragraphe 17 ci-dessous). Suite à l'introduction de vols directs au départ de La Réunion et à l'arrivée d'un petit nombre de navires de croisière au port de Ehoala, le nombre de touristes a légèrement augmenté. Mais, là encore, le transport routier reste un goulot d'étranglement, Fort Dauphin demeurant probablement un point de transit pour le tourisme intérieur plutôt qu'une destination à part entière.

11. Au cours de la visite, un échange de vues extrêmement utile a eu lieu entre le Groupe consultatif, le personnel de QMM et les deux « plates-formes » de la société civile actuellement actives dans la région (le groupe précédent s'était scindé en deux depuis la visite précédente). Bien que le Groupe consultatif procède généralement à l'établissement des faits en privé, il a alors demandé aux personnes présentes si elles seraient disposées à accueillir QMM afin de dissiper les malentendus fondés sur des faits plutôt que sur des opinions. Les deux plates-formes ont accepté ce format facilement. Au cours d'un échange animé, certaines idées fausses de longue date peuvent avoir été mises de côté. Par exemple, plusieurs participants n'étaient pas au courant que le programme initial d'indemnisation des terres de QMM était basé sur des taux établis par le gouvernement, variant avec l'emplacement et le degré de développement de la propriété, et que QMM avait accepté de verser l'indemnisation elle-même à **titre d'avance**. En vertu de la loi malgache, c'est le gouvernement qui indemnise généralement les propriétaires touchés par les nouveaux projets de développement **et déclarés d'utilité publique (DUP)**.

Enjeux :

12. Financement de l'Office national pour l'environnement (ONE). Le 28 août 2019, à partir d'un document d'information préparé par Andrew Lees Trust et Publish What You Pay (Royaume-Uni), quatre organisations de la société civile malgache ont écrit au ministre des Mines et des Ressources stratégiques et au ministre de l'Environnement et du Développement durable exprimant un certain nombre de préoccupations. L'une d'entre elles était que la formule actuelle de financement du suivi et de l'évaluation des projets miniers, les entreprises finançant les études et les suivis réalisés par ONE sur une base annuelle ou ad hoc, manquait de transparence et pouvait susciter des doutes quant à la qualité et à l'indépendance du suivi.

13. Les organisations ont également suggéré que toutes les données et tous les rapports préparés par l'ONE et financés par des sociétés d'exploitation soient entièrement mis à la disposition du public. Le Groupe partage ces vues. En effet, lors de la préparation de la visite, il a consulté d'anciens membres du Groupe consultatifs qui ont expliqué que si auparavant l'offre initiale de QMM de soutenir le travail de l'ONE était très souhaitée, car elle lui a permis de commencer son travail de surveillance plus tôt qu'il n'aurait été possible autrement. **Il n'est plus adéquat de proposer de tels financements maintenant.** "

14. Préoccupations environnementales. La lettre du 28 août mentionnait également une infraction apparente aux accords entre le gouvernement de Madagascar et QMM sur les sauvegardes environnementales sur le site minier, notamment la violation d'une zone tampon de protection entre le bassin d'eau utilisé par la mine et un petit plan d'eau au nord-ouest de celui-ci. Bien que le gouvernement prépare toujours une réponse à la lettre, **on nous a dit qu'ONE avait accordé, en concertation avec les autres secteurs dans le comité de suivi, une autorisation préalable temporaire à QMM avec des mesures de restauration, au motif que les risques de dommages étaient faibles et que ce plan d'eau avoisinant était classé comme priorité basse du point de vue de la classification des lacs. Cette dérogation n'est pas en infraction vis-à-vis de la législation régissant les pas géométriques des plans d'eau à Madagascar .**

15. Un incident plus grave s'est produit pendant la saison des pluies il y a deux ans (décembre 2017), impliquant des déversements de l'eau des marais de restauration près du site minier dans des lagunes adjacentes reliées au lac près de la côte, où la découverte de poissons morts flottant dans l'eau a causé alarme. Une analyse ultérieure par le Centre national de recherches environnementales (CNRE) conclut que la mort des poissons était causée par le taux élevé de phénols dans les lagunes voisines où poussent des espèces d'eucalyptus en fleurs (niaoli). Aucune observation ultérieure de poissons morts n'a été signalée. QMM a relevé les digues entre les marais de restauration et les plans d'eau avoisinants afin d'éviter une récurrence des débordements. A noter que les marais de restauration sont différents des bassins de traitement des effluents de l'usine.

16. Dans un rapport résumant sa visite d'inspection et de suivi du 16 au 20 septembre 2019, le Comité de suivi environnemental (CSE) a conclu que QMM respectait ses obligations (et les surpassait parfois) à deux exceptions notables. Le CSE a indiqué que la société avait stocké la monazite sans respecter les prescriptions du plan de gestion environnementale spécifique (PGES). Stockage des sacs de monazite dans des conteneurs spécialement adaptés et le CSE a appelé à l'adoption de mesures « radicales » immédiatement. La qualité de l'eau en aval des stations de traitement des eaux usées domestiques (STEP2) a également suscité des préoccupations, qui devaient être corrigées avant la prochaine visite d'inspection du CSE si l'entreprise souhaite éviter les sanctions.

Développement régional

17. Le Groupe s'est félicité d'apprendre que les améliorations attendues depuis longtemps au niveau des infrastructures routières régionales sont désormais bien financées. La route longeant la côte est au nord de Fort Dauphin (route nationale 12A), financée par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union européenne, devrait être achevée d'ici 2023. La route menant de Fort Dauphin à l'ouest en direction d'Ambovombe (RN13) sera financé par la Banque européenne d'investissement. Seule l'artère nord-sud d'Ambovombe à Ihosy reste à développer.

18. Ces investissements permettront à la région d'Anosy, à Fort Dauphin et au port d'Ehola de commencer à commercialiser un volume plus important de produits agricoles régionaux et aux touristes d'accéder plus facilement aux parcs animaliers et aux zones protégées. Mais les routes apportent à la fois des risques et des opportunités, et un plan d'action sera nécessaire pour gérer les flux migratoires et prévenir l'occupation illicite des terres et la surexploitation des ressources naturelles.

19. Comme lors de précédentes visites, de nombreux appels ont été lancés pour réactiver le Comité régional de développement et les organes de liaison avec les communautés locales qui existaient à une étape antérieure des opérations de QMM, afin de garantir un partage précis des informations et de réconcilier des initiatives de développement potentiellement contradictoires. « C'est moins une question d'argent que de volonté politique », nous a confié un vétérinaire de la société civile. Mais le nouveau gouverneur de la région d'Anosy était sceptique quant à la nécessité de réintroduire les « anciennes solutions ». Il préfère renforcer le suivi et l'évaluation des projets au sein des services techniques décentralisés existants et se doter d'une solide capacité d'examen et de coordination des projets dans l'organigramme du gouvernorat. Cette unité aurait pour objectif d'assurer une mise en œuvre rapide et efficace et d'évaluer en même temps la pertinence et le rapport coût-efficacité, même des projets de développement financés par des ressources extérieures. Le Groupe consultatif estime que l'initiative du gouverneur est judicieuse et que de nouveaux changements institutionnels ne devraient être envisagés que lorsque la Région aura eu la possibilité de tester et d'évaluer la nouvelle approche au cours des deux ou trois prochaines années.

20. En l'absence de comité régional, le Comité consultatif estime toutefois que le bureau du gouverneur et QMM devraient systématiser les échanges d'informations entre eux (voir le paragraphe 27 a) ci-dessous).

Impacts sociaux

21. Sur la suggestion du Andrew Lees Trust (voir les paragraphes 12 à 13 ci-dessus), le Groupe s'est rendu dans les communautés d'Ansotso et

d'laboakoa, qui ont exprimé leur insatisfaction depuis un certain temps face à une « ingérence » extérieure dans leur mode de vie. L'enjeu principal est la gestion par l'ONG Asity (Opérateur de QMM) de la forêt d'Ivohibe-Bemangidy, qui constitue une « compensation - offset » environnementale pour les terres utilisées par QMM sur son site minier à Mandena. En juillet 2017, les résidents se sont plaints auprès du personnel de l'ONE qu'ils s'attendaient à utiliser une partie de la forêt classée pour le « développement renouvelable », mais que l'accès leur était même refusé. Les limites des zones protégées avaient également été définies de manière trop large et englobaient les zones basses utilisées pour la production de riz. Des équipes d'experts sont venues régulièrement pour évaluer l'état de la flore et de la faune locales mais non pour étudier l'impact de la « compensation » sur les communautés locales. Depuis lors, par l'intermédiaire de l'ONG Asity, QMM a mis en place des systèmes alternatifs de génération de revenus pour les communautés, notamment la production de volaille, des cultures de subsistance et de grande valeur telles les baies roses et le clou de girofle.

22. Bien que des appels aient été lancés pour un soutien accru à la production de riz par l'aménagement des marais et la fourniture d'engrais et la plantation des vanilles, ainsi que des plaintes concernant les budgets de fonctionnement de l'ONG gérant les programmes de développement ("Pourquoi ne nous donnent-ils pas l'argent directement ?"), l'opinion générale était que les nouveaux régimes fonctionnaient relativement bien. En effet, les membres de la communauté ont estimé que les programmes devraient être développés à plus grande échelle. En d'autres termes, l'ONG devrait recevoir des ressources supplémentaires ou être invitées à gérer plus efficacement les ressources dont elles disposent déjà. Cependant, le taux de recouvrement des avances en espèces sans intérêt à la communauté était si bas (cinq pour cent) que le Groupe consultatif s'est demandé à quel point les investissements à petite échelle étaient réellement rémunérateurs ou si des subventions en espèces ne seraient pas une meilleure base pour promouvoir et consolider davantage l'ajustement économique.

23. Contrairement aux progrès apparemment naissants mais nécessairement provisoires d'Antsotso et d'laboakoho, les systèmes de production alternatifs se sont révélés être un échec presque total dans le

village de pêcheurs d'Andrakaraka, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Fort Dauphin. Lors d'un forum de la société civile organisé dans la capitale régionale plus tôt dans la journée, un participant a mis en doute la logique fondamentale des systèmes de génération de revenus. Utilisant une métaphore urbaine, il a déclaré: « Regardez. Vous avez cassé mon iPhone et maintenant vous suggérez que j'éleve des poulets pour compenser cela. » Une femme du village a déclaré avoir déjà attrapé 40 kilos de crevettes par jour. « J'ai vécu mieux qu'un fonctionnaire. Maintenant, mes jumeaux de dix-huit ans sont en ville et mendient dans les rues. »

24. La raison n'est pas la pollution, **mais la fermeture par un seuil déversoir du lac d'Ambavarano, une zone de pêche influencée auparavant les marées mais est devenu un lac d'eau douce provoquant la disparition de certains espèces d'eau saumâtre.** QMM a introduit de nouvelles espèces de poissons, mais cette expérience a échoué, en partie parce que la population locale utilisait des moustiquaires, plutôt que des filets classiques, pour capturer à la fois des poissons âgés et des poissons plus jeunes. Ensuite, l'élevage de volaille et de porc a été essayé; mais cela n'a pas fonctionné non plus. N'ayant que peu à manger eux-mêmes, les villageois n'avaient ni les moyens ni la patience de nourrir les animaux et mangeaient plutôt, sans surprise, les poulets et les cochons avant qu'ils ne se soient reproduits ou décimés par la maladie. Il est douteux que toute autre communauté de la région ait subi des dommages directs plus importants pour son gagne-pain du fait des opérations de la mine. En conséquence, nous recommandons des mesures urgentes pour remédier à la situation (voir paragraphe 27 g) ci-dessous).

Rôle du Groupe consultatif (panel)

25. QMM s'est félicité des contacts du Groupe consultatif avec les organisations internationales de la société civile dans la perspective de ses visites annuelles, mais a souhaité que cela ne décourage pas la communication directe entre ces groupes et QMM, ce qui, dans la plupart des cas, serait plus efficace que d'utiliser une tierce personne. Dans le même temps, QMM et le Groupe consultatif ont réaffirmé les principes sur lesquels reposaient ses travaux.

26. Il n'identifiera jamais ses sources auprès de QMM ou des utilisateurs de ses rapports. Il sera ouvert aux contacts de toutes les parties intéressées, dans le but, non pas de protéger QMM de la critique, mais plutôt d'aider QMM à réagir de manière à promouvoir de meilleurs résultats sur le terrain. La crédibilité du Groupe consultatif doit être maintenue si elle doit servir la communauté, pas seulement QMM, et démontrer l'ouverture de la société à des retours constructifs. Ces principes sont également essentiels pour garantir que les gens utilisent le Panel en tant que canal privilégié pour «parler» à QMM de manière discrète et sécurisée.

Conclusions et Recommandations

27. Se fondant sur les constatations susmentionnées, le Groupe consultatif formule les recommandations suivantes:

a) Coordination régionale. Le gouverneur régional et QMM devraient se rencontrer tous les trois mois (par exemple, le premier lundi de janvier, avril, juillet et octobre) pour échanger des points de vue, des informations et des préoccupations. Pour que la réunion ne dure pas plus d'une heure environ, le personnel des deux bureaux devrait se réunir une semaine à l'avance pour identifier les sujets prioritaires et définir un ordre du jour.

b) Comités de coordination locaux. Alors que le gouverneur voit peu de choses, il a semblé disposé, pour le moment, à rétablir un comité de développement régional, à relancer les comités locaux de liaison afin d'améliorer les flux d'informations et de traiter rapidement les problèmes émergents. Le Groupe consultatif recommande à QMM et au gouverneur de relever ce défi lors de l'une de leurs premières réunions trimestrielles.

c) Table ronde sur le secteur minier. QMM et **la Chambre des mines** devraient exhorter le gouvernement à organiser dès que possible une table ronde pour discuter des réformes de la politique du secteur minier, y compris du nouveau code minier. Cet événement devrait être ouvert à tous, y compris aux organisations de la société civile actives dans le secteur. La qualité de la consultation, y compris les réactions détaillées fournies aux participants après l'événement, sera de la plus haute

importance pour assurer la mise en œuvre ordonnée de tout changement de politique que le gouvernement décidera en fin de compte.

d) Financement de l'Office national de l'environnement (ONE). Dans le contexte de la révision de la politique minière par le gouvernement, la **Chambre des mines et QMM** devra enit recommander que le suivi exercé par l'ONE des activités minières spécifiques soit financée par les recettes des administrations publiques ou du secteur plutôt que par les sociétés sous supervision.

e) Renforcement du Comité de suivi environnemental régional (CSER). En plus de renforcer la confiance du public dans ses travaux, la régularisation de la formule de financement des activités de suivi et d'évaluation de ONE devrait permettre de renforcer les travaux **du Comité de suivi environnemental (CSE) et du Comité de suivi environnemental régional (CSER)** grâce à une meilleure formation, des kits d'analyse améliorés et des séminaires proactifs sur les problèmes à venir. (comme l'augmentation de la migration à laquelle la région sera confrontée à la suite de l'amélioration des routes)), en faisant appel à des experts externes au besoin et en mettant en place un centre de documentation et d'information.

f) Accès aux rapports techniques de l'ONE. Dans la mesure du possible, l'ONE devrait s'efforcer de rendre ses évaluations des opérations minières facilement accessibles au grand public. Tout retard dans le partage de ces rapports entraînera des spéculations inutiles et une préoccupation pour l'intérêt public.

g) Village de pêcheurs d'Andrakaraka. QMM étudie actuellement la possibilité de modifier sa gestion du système hydrique entre la mine et la côte et de rouvrir le lac voisin à l'eau de mer, une fois qu'il sera établi que la mine dispose de suffisamment d'eau douce pour ses objectifs situés plus en amont dans le système. Ce serait de loin la solution la plus souhaitable et la plus efficace et offrirait une réelle opportunité au village de retrouver son mode de vie traditionnel **mais il faudrait également étudier les avantages et les opportunités apporter par ce seuil déversoir et l'impact de sa démobilisation**. Parmi les solutions alternatives, on

pourrait citer la construction de bassins pour la pisciculture ou la fourniture de bateaux et de jetées pour permettre aux villageois de pêcher dans l'océan. En attendant de tels changements et la preuve réelle que les revenus ont été rétablis à des niveaux adéquats, QMM devrait accorder des subventions en espèces substantielles à chaque famille sur une période de trois ou quatre ans afin d'assurer une transition appropriée et de soutenir les efforts de diversification économique. En faisant cette recommandation, le Comité est conscient du fait qu'un précédent programme d'argent liquide (alors que le lac était reconstitué avec du poisson) aurait entraîné une mentalité de dépendance chez certains résidents locaux. Cela peut être vrai ou non, mais jusqu'à ce que QMM ait donné à la communauté des perspectives crédibles d'un nouveau moyen de subsistance (ou un retour au précédent), un soutien direct sera nécessaire quels que soient les effets secondaires potentiels. **La commune urbaine de Fort dauphin doit participer également au développement de cette localité car c'est du fait de l'existence de cette infrastructure que la commune perçoit une part des revenus miniers.**

h) Génération de revenus. Pour promouvoir un traitement équitable de toutes les communautés touchées, le Panel estime que l'impact global des différents systèmes de génération de revenus devrait maintenant être évalué, afin de les affiner et de les renforcer (comme l'ont suggéré les habitants de Ansofso et de laboakoho), ou les remplacer temporairement par des subventions en espèces simples. L'étude ne devrait pas être complexe ou coûteuse. Les possibilités de synergie ou de fertilisation croisée entre les projets prometteurs devraient également être examinées.

(i) Radioactivité. La commission a noté que, malgré la recommandation du Comité de suivi environnemental régional (CSER) dans son rapport de septembre 2019, le stockage des sacs de monazite sur le site minier n'était toujours pas conforme aux exigences du plan de gestion environnementale. Le Groupe consultatif recommande que la monazite soit stockée dès que possible dans des conteneurs spécialement conçus à cet effet et que l'Institut national de science et techniques nucléaires (INSTN) soit chargé de réaliser une nouvelle mesure sur les niveaux de radioactivité à la mine.

j) Forêt réhabilitée sur le site minier (Mandena). La replantation d'arbres sur le site de la mine s'est déroulée à un rythme tel qu'il serait maintenant opportun d'étudier les enjeux et les acteurs impliqués dans l'utilisation future **des ressources** et des zones restaurées. À moins qu'un plan de gestion ne soit décidé à l'avance, il est presque certain que des conflits surgiront entre les communautés locales, les investisseurs privés, les autorités régionales et QMM sur la manière d'utiliser les nouvelles ressources. Une option serait de ne pas les exploiter du tout, mais de «vendre» la zone reboisée sur le marché international du crédit carbone.

k) Communications. Le comité félicite QMM pour l'amélioration de ses communications aux niveaux national, régional et local et pour la preuve qu'il tente d'écouter plutôt que de communiquer dans une seule direction. Ces efforts doivent être poursuivis, en s'appuyant sur les leçons qu'ils ont apprises récemment et en tenant compte du fait que de nombreux membres de la communauté avec laquelle elle a eu des contacts (depuis 1998) ont maintenant pris leur retraite. Les efforts d'information et d'écoute devraient maintenant viser les plus jeunes, dont l'avenir dépend toujours d'une gestion réussie et socialement responsable ~~du site minier~~. La commission estime qu'un événement « Portes ouvertes » au port, inspiré de l'événement sur le site de la mine en novembre 2018, contribuerait à remédier aux incompréhensions récurrentes au sujet de ses opérations et à renforcer la fierté de la communauté à l'égard de l'installation. Dans les publicités, les supports d'information et les activités de radio de QMM, les dialectes locaux devraient être utilisés plus largement.

28. Travaux futurs. Le Panel compte visiter le site du projet une fois par an et rester en contact avec QMM sur des problèmes spécifiques entre les visites. Nous soumettrons nos rapports sous forme d'ébauche à QMM pour leur permettre de corriger les faits ou de nous avertir de toute information qu'ils considèrent comme étant la propriété exclusive, mais pas pour contester les jugements que nous exprimons. Une fois les rapports finalisés, ils seront placés sur le site Web de Rio Tinto en anglais et en français. Les commentaires ou questions peuvent être adressés confidentiellement à Robert Calderisi (calderossi@gmail.com), Claude

Andreas (claude.andreas@gmail.com) ou Jean Chrysostome Rakotoary (jcrakotoary@gmail.com).

Visie de l'IIAP 11-19, Novembre 2019

Liste des personnes consultées

Antananarivo

Ministères des Mines et des Ressources stratégiques

Herilaza Imbiki, Secrétaire -General

Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

Gaëtan Ramindo, Directeur-General (Industrialisation)

Chambre des Mines

Jean-Luc Marqueteau, Président

Daniella Tolotrandry, Secrétaire Exécutif (EITI)

Pôles Intégrés de Croissance (PIC)

Mamy Randriamboavonjy, Team Leader for Governance Support

Groupe de la Banque Mondiale

Mark Stocker, Senior Economist

Faniry Razafimanantsoa, Economist

Organisation de la Société Civile sur les Industries Extractives (OSCIE)

Stéphane Lalonde (Transparency International)

Rasamoelina Jean-Claude (ST Tafomihaavo)

Rabenandrasana Clément (Secrétaire exécutif, OSCIE)

Rahajary Tsiloninarivo (Directeur SAF-FJKM – Président OSCIE)

Randrianandrasana Herinarahinjaka Eryck (PWYP)

Razanakolona Miantsa Liantsoa (Tafomihaavo)

Rakotoarisoa Mampionona (OSCIE)

Ratsimbarafy Emée (KMF/CNOE)

Fort Dauphin

Region Anosy

Jerry Hatrefindrazana, Gouverneur

Comité de suivi environnemental régional (CSER)

Radoaritifika Mbolatiana, Regional Representative, ONE

Ravelompanantenana Safidy (DIREDD, Anosy)

Fitahina Rakotovao Stelas. (Service de l'emploi, Anosy)

Ramangalahy Georges Christian (DRICA, Anosy)

Comité de gestion de Mandena (COGEMA)

Paul Ruffin Randrianantenaina

Parfait Rakotomalala

Isabella Nambinindrazana

Faustin Soafanana

Secteur Privé et Projet/programme

Rakotosamimanana Rollis. (PIC)

Randrianarivo Bertrand (DEFIS)

Louvet Frédéric (AFAFI-SUD)

Tombotsiory Volatiana (CARA)

Organisation de la société civile

Damy Ranaivo

Ramisy Edmond

Belaza R. Roger

Origine Sinary

Kepahila Francis Mandineandrae

Rajaonarison Jacquelin

Razafindratsiraka Joceline

Soza Tsimanahy

Lambo Tsimihody

Vololoniaina Marie Estime

Mosa François-Xavier

Rasoanomena Jeanne

Mahazovelo Raymond

Christian Mosa

Nantao Flinber

Mbola Venance

Ratianirina Odile

Communauté de laboakoho

Faniry Rakotoarimanana, Chef du programme Offset de Tsitongambarika

Soja Armstrong, President de Fokotany à Antsotso

Mbola Mômô, President de communauté de base (COBA) d' Antsotso

Koto Marve, President de Fokotany d'laboakoho

Mara Ilaisambatra, President du COBA de laboakoho

Lelahy Mamy

Selambo

Ilahy Honoré

Félix

Tsihiagny

RT-QMM

Ny Fanja Rakotomalala, President

Julien Solana, Directeur HSE

Harinesy Rajeriharindranto, Corporate and Community Relations Manager

Martino Noely, Team Leader, Impact Management

Faly Randriatafika, Team Leader, Biodiversity and Natural Resources

Jemisa Robison, Principal Forestry Engineer

Vero Ramampandra, Specialist, Local Content

Seheno Rakotolalao, Adviser, Programming, Monitoring, and Evaluation

Shirley Rakotoniaina, Coordinator, Public Information

Solofosan Rabehevitra, Coordinator, Community Relations

Frédéric Lemazava, Coordinator, Community Development